

Service émetteur : Délégation départementale  
d'Ille-et-Vilaine  
Pôle Santé-Environnement

Monsieur le Maire  
35500 LA CHAPELLE ERBREE

Affaire suivie par : Brigitte BACON  
Courriel : [ars-dt35-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-dt35-sante-environnement@ars.sante.fr)

Téléphone : 02.99.33.34.35  
Télécopie : 02.99.33.34.19

N/Réf: EL/CYANO/BB  
P.J. : 1  
Date : 29 juin 2018

Objet : Contrôle sanitaire des eaux douces de loisirs – **CYANOBACTERIES**

En complément du contrôle sanitaire réglementaire des baignades, fondé sur des analyses bactériologiques, une surveillance des zones de baignade et de loisirs nautiques en Ille et Vilaine est organisée pendant la saison estivale 2018, afin de détecter toute prolifération algale -en particulier de cyanobactéries- susceptible d'engendrer un problème sanitaire pour les utilisateurs (démangeaisons, gastro-entérites,...).

Je vous adresse les résultats des campagnes de prélèvements réalisés dans la zone de baignade et de loisirs nautiques de votre commune (**Le Barrage**), en vue de la recherche des cellules de cyanobactéries.

DATE	Nbre de cellules cyanobactéries/ml	Toxines µg/l
6/06/2018	9 400	Non Mesuré
20/06/2018	26 380	Non Mesuré
26/06/2018	91 360	Non Mesuré

#### RECOMMANDATIONS SANITAIRES

**Niveau d'alerte 1** (information) :> 20.000 et < 100 000 cellules par ml

**Niveau d'alerte 2 et 3** (Interdiction de la baignade et restrictions possibles de certaines activités nautiques) : > 100.000 cellules /ml

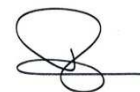
**Niveau d'alerte 4** (interdiction de tous les usages) : présence d'une couche mousseuse, forte coloration de l'eau, dépôts importants sur les rives,....

Les résultats du dernier prélèvement réalisé le 26 juin mettent en évidence un nombre important de cyanobactéries potentiellement toxiques dans la zone de baignade et de loisirs nautiques de votre commune supérieur au niveau d'alerte 1 : 20 000 cellules/ml.

**Il convient en conséquence d'informer les usagers par la pose de panneaux qui devront indiquer la nature du risque et les précautions à prendre (exemple d'information du public niveau 1 d'alerte en pièce jointe).**

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire sur ce sujet.

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaire



Marie-Agnès PILARD

Copie : - Préfecture, Service Protection Civile  
- Nautisme en Ille et Vilaine - Maison des sports - RENNES  
- Conseil Général -Services espaces naturels sensibles  
- Mairie de Saint M'HERVE  
- Vitré Communauté - Service sport jeunesse - 16bis, Boulevard des Rochers - B.P. 20813 - 35506 VITRE CEDEX  
A l'attention de : M. Rossignol